



**REUNION DES MINISTRES ASSURANT LA TUTELLE DES STRUCTURES EN  
CHARGE DE LA GESTION DES STOCKS NATIONAUX DE SECURITE  
ALIMENTAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST**

-----  
Ouagadougou/Burkina Faso  
02 mars 2012

**Adoption du cadre de coopération des structures en charge de la gestion des stocks  
nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest**

**COMMUNIQUE FINAL**

mars 2012

1. A l'invitation du CILSS s'est tenue le 02 mars 2012 à Ouagadougou (Burkina Faso), sous la présidence de Dr Abdoulaye COMBARY, Ministre Délégué à l'Agriculture du Burkina Faso, la réunion des Ministres assurant la tutelle des structures en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest.
2. L'objectif de la réunion était d'adopter le cadre de coopération des structures en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest.
3. La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence de Monsieur Abdoulaye COMBARI, Ministre Délégué à l'Agriculture du Burkina Faso, en présence du Ministre de l'Agriculture de la République de Guinée, Son Excellence Monsieur Jean Marc TELLIANO, du Secrétaire Exécutif du CILSS, Professeur Alhousseïni BREAUDEAU, du Commissaire chargé du Département Développement Rural, des Ressources naturelles et de l'Environnement de l'UEMOA, Monsieur Ibrahim DIEME, du Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO, Dr Rui Luis SILVA, du représentant des Partenaires Techniques et financiers du CILSS, Monsieur Stéphane ROBERGE, Premier Secrétaire de l'Ambassade du Canada au Burkina Faso.
4. Les Etats suivants ont pris part à la réunion : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad et Togo.
5. Ont également participé à la réunion, les représentants des organisations professionnelles agricoles et de la Société civile, des ONG, des partenaires Techniques et financiers (UE, USAID), des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, du CILSS, de l'ALG, de la BECEAO, de la FAO, du PAM, du Hub Rural, de CSAO/OCDE.
6. Les Ministres ont examiné le rapport de la réunion des experts, relatif au projet de texte du cadre de coopération des structures en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest.
7. Leurs délibérations ont porté sur le contexte et le processus du RESOGEST, les objectifs, les engagements des parties concernées et les modalités de mise en œuvre du cadre de coopération.
8. Dans ce cadre, ils se sont réjouis du processus participatif et inclusif, marqué par une série de concertations (Niamey en 2007, Bamako en 2008, Dakar en 2010) qui ont permis de construire progressivement la dynamique RESOGEST. Ce qui a permis d'avoir l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la gestion de la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest.
9. Les Ministres se sont également réjouis de l'inscription de la dynamique RESOGEST dans les processus de mise en œuvre des politiques agricoles régionales, notamment de leur dimension mise en place d'une réserve régionale de sécurité alimentaire.

10. Les Ministres ont relevé l'importance du mécanisme de coopération soumis à leur examen, dans la mise en place d'un mécanisme de solidarité régionale, permettant de renforcer la capacité de la région à gérer les crises alimentaires et à contribuer activement à la conception et à la mise en œuvre de la réserve régionale de sécurité alimentaire à l'échelle des pays de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS.
11. Ils ont effectivement noté que la mise en place de ce cadre pourrait permettre la mutualisation des stocks nationaux, l'échange d'information fiables et d'expériences, la valorisation des compétences et des bonnes pratiques au plan régional, l'évaluation conjointe des besoins agricoles ou alimentaires des populations vulnérables permettant une bonne prise de décision.
12. A l'issue de la réunion, les Ministres ont unanimement adopté le cadre de coopération des structures en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ils ont, par ailleurs, recommandé aux Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA de :
  - Mettre à contribution le RESOGEST dans leur processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une réserve régionale de sécurité alimentaire ;
  - Prendre les dispositions pratiques relatives aux modalités de mobilisation et de reconstitution des stocks mutualisés dans le cadre du mécanisme de solidarité régionale.
13. Concernant le projet pilote 7-Stock, les Ministres demandent son extension à l'ensemble des pays membres du RESOGEST qui disposent d'un stock de sécurité alimentaire.
14. les Ministres convient les partenaires techniques et financiers à apporter leurs concours à la mise en oeuvre du RESOGEST dans le cadre des appuis qu'ils fournissent aux différentes institutions régionales et nationales .
15. Ils ont salué l'effort et l'engagement soutenus du Secrétariat exécutif du CILSS, qui depuis 2007, s'investit dans le processus de mise en place du RESOGEST.
16. Ils saluent d'ores et déjà la disponibilité de la CEDEAO, de l'UEMOA et des Partenaires Techniques et Financiers, et les encouragent à soutenir cette dynamique.
17. Au regard des déficits enregistrés pendant la campagne agricole 2011/2012, avec seulement quatre pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Nigeria, Togo), disposant d'excédents céréaliers et du niveau actuel des stocks de sécurité alimentaire, les Ministres ont exprimé leur inquiétude quant au risque d'insécurité alimentaire qui pourra en découler et ont recommandé que des dispositions urgentes soient prises au niveau des Etats et par la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS en vue d'apporter les réponses adéquates.

18. Les Ministres ont exprimé leur profonde gratitude et leurs sincères remerciements à son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, au Gouvernement et au peuple du Burkina Faso, pour l'hospitalité légendaire et chaleureuse dont ils ont été l'objet lors de leur séjour à Ouagadougou.

Fait à Ouagadougou, le 02 mars 2012

Le Président de la Réunion des Ministres

Monsieur Abdoulaye COMBARI  
Ministre Délégué, Chargé de l'Agriculture  
Au Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Burkina Faso